

ASSEMBLÉE NATIONALE
27 mai 2018

AVENIR PROFESSIONNEL - (N° 904)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS1370

présenté par
Mme Fabre, rapporteure

ARTICLE 18

À l'alinéa 10, substituer aux mots :

« secteur privé, »

les mots :

« secteur privé ainsi que ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.